


Les ‘ ‘dix commandements’ ’ de base pour ne pas être une victime d’arnaque

<p>Denis JACOPINI</p>  <p>vous informe</p>	<p>Les ‘ ‘dix commandements’ ’ de base pour ne pas être une victime d’arnaque</p>
---	---

Les cybercriminels continuent de faire de nombreuses victimes à travers le monde. Si des moyens de répression de cette activité criminelle sont entrepris dans nos différents pays, l'un des moyens les plus efficaces de l'éradiquer reste la prévention.



Dans cet article, la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) fait un rappel en 10 points des mesures à prendre pour naviguer sur la toile en toute sécurité.

- 1- Changer régulièrement vos mots de passe. (Un site = Un mot de passe unique)
- 2- Aucune autorité judiciaire, de police ne possède d'adresse mail gratuite de type Hotmail, Yahoo, Gmail...
- 3- Ne divulguez pas d'informations personnelles sur Internet. Prenez le temps de sécuriser vos comptes ainsi que ceux de vos enfants. Ne rendez pas visibles vos contacts sur Facebook ou autre réseau sociale.
- 4- Allez toujours sur une adresse commençant par <https://>, officielle et habituelle pour vous connecter à votre compte bancaire, à votre messagerie ou autres réseaux sociaux.
- 5- Evitez d'envoyer des photos ou vidéos, de vous, à caractère sexuelle ou tout autre position indélicat.
- 6- Ne versez jamais d'argent par Mandat Cash ou Western Union à une personne que vous ne connaissez pas, que vous n'avez jamais rencontrée physiquement.
- 7- Méfiez-vous des trop bonnes affaires. Ne cédez jamais à la précipitation. Les bases d'une transaction sont les mêmes dans la réalité et sur Internet. Une annonce trop alléchante cache souvent une arnaque. Renseignez-vous, comparez les prix et les produits avant d'acheter.
- 8- Cessez tout contact si votre interlocuteur (que vous ne connaissez pas) vous demande de l'argent sous prétexte de frais, de maladie, de transport...
- 9- Remettez vous souvent en question. Il n'y a pas de profil type de victime, personne n'est à l'abri sur Internet. Les cyberdélinquants jouent parfois sur notre confiance excessive en nos capacités.
- 10- Ayez un anti-virus efficace et à jour sur votre ordinateur.

Une fois de plus, la PLCC vous exhorte à la prudence !... [Lire la suite]



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Lutte contre la cybercriminalité: Voici les "dix commandements" de base pour ne pas être une victime d'arnaque*